



HAL
open science

Master Informatique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Informatique. 2016, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02041764

HAL Id: hceres-02041764

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041764v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Master Informatique

- Université de Bretagne Occidentale - UBO

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences, technologies et santé

Établissement déposant : Université de Bretagne Occidentale - UBO

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Le master mention *Informatique* de l'UBO est une formation voulant couvrir l'ensemble des domaines de l'informatique. Il est destiné aux titulaires d'une licence *Informatique* ou *Mathématique* avec un parcours *Mathématique et informatique* ou aux étudiants issus d'une école d'ingénieurs. Il est divisé en deux « filières », Scientifique et Ingénierie, proposant chacune une première année (M1) et des secondes années (M2) associées. Cette division correspond à la structure du département d'Informatique de l'UBO en deux filières, elles aussi nommées Scientifique et Ingénierie, et qui sont pilotées par des instances distinctes.

La première filière, Scientifique, offre une orientation indifférenciée recherche ou professionnelle. Elle débute par le M1 *Systèmes informatiques complexes et logiciels embarqués* (SICLE) et propose en M2 des spécialités à orientation recherche cohabilitées avec Rennes 1 qui en est le porteur, donc hors du dossier déposé par l'UBO, et les spécialités *Logiciels pour les systèmes embarqués* (LSE) et *Système informatiques et applications marines* (SIAM).

La seconde filière, Ingénierie, a une orientation affichée professionnalisante. Elle débute par le M1 *Technologies de l'information et ingénierie du logiciel* (TIIL) et propose en M2 les spécialités *Technologies de l'information et ingénierie du logiciel* (TIIL) et *Développement offshore des systèmes d'information* (DOSI). Cette dernière spécialité est un M2 principalement destiné aux détenteurs d'un M1 DOSI d'un des 10 établissements marocains conventionnés avec l'UBO et qui repose sur un partenariat avec des entreprises d'accueil positionnées au Maroc.

Le master *TIIL* se distingue des masters *SICLE*, en étant exclusivement en alternance avec contrat de professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

Le master mention *Informatique* de l'Université de Bretagne Occidentale, est structuré par les nombreuses spécialités offertes en seconde année. Celles-ci correspondent à des secteurs d'application ou des partenariats relativement distincts. Comme le département d'Informatique elles sont divisées en deux « filières » distinctes. Pour le master *SICLE* l'organisation est classique et bien adaptée à un master professionnel/recherche avec quelques unités d'enseignement (UE) de professionnalisation. Pour le master *TIIL*, l'organisation est davantage tournée vers la professionnalisation avec des contenus spécifiques.

Toutefois, la séparation précoce en deux filières dès le M1 avec peu de mutualisations et de passerelles semble arbitraire et offre peu de possibilités de réorientation aux étudiants.

Le dossier de mention réussit à être synthétique. Toutefois la lecture des dossiers des différentes spécialités donne l'impression d'une juxtaposition de formations faiblement liées, si ce n'est par l'appartenance au département d'Informatique.

Quelques éléments factuels résumant la spécialité recherche auraient été utiles dans le dossier, même si celle-ci est portée par l'Université de Rennes 1.

L'adossement à la recherche, par le laboratoire Lab-STICC UMR 6285 (Laboratoire des sciences techniques de l'information, de la communication et de la connaissance), est solide pour la filière Scientifique mais plus faible pour la filière Ingénierie qui devrait proposer des enseignements de sensibilisation à la recherche dans toutes ses spécialités.

Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire du Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université (Cap'Avenir), éventuellement complété par les enquêtes propres à chaque spécialité. Cependant, les données fournies sont trop partielles et peu utilisables pour piloter la mention.

Le master *Informatique* attire un flux significatif d'étudiants sur un territoire restreint, mais la concurrence des universités voisines pourrait être une difficulté dans le nouveau découpage régional.

La formation pourrait exploiter encore davantage les collaborations internationales qu'elle a déjà su mettre en place et qui constituent un de ses points forts.

Points forts :

- Spécialités pertinentes.
- Flux important et stable dans un contexte géographique limité.
- Taux de réussite élevé en M2.
- Bonne professionnalisation en *TIIIL* et *DOSI*.
- Bon taux d'insertion professionnelle affiché.
- Place de l'international importante.

Points faibles :

- Absence de cohérence globale au niveau de la mention.
- Passerelles entre les spécialités et les filières insuffisamment utilisées.
- Absence de personnalités extérieures dans les conseils de perfectionnement.

Recommandations :

Il serait souhaitable de :

- Rectifier la constitution des conseils de perfectionnement.
- Faire des enquêtes de suivi des étudiants un outil pour l'amélioration continue des formations.

La place de l'international devrait être renforcée sur la base de l'existant : les contacts de l'équipe pédagogique avec des universités étrangères, les parcours en liens avec l'étranger et l'enseignement des langues sont des points forts de la mention qui devraient favoriser la mobilité des étudiants.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La structure du master est complexe, mais cela s'explique par l'ampleur des domaines visés par les objectifs de la formation, et par les choix d'une spécialisation dès le M1 entre les orientations recherche et professionnelle.</p> <p>Chaque spécialité a une spécificité qui justifie son existence dans l'offre du master. Par exemple, la spécialité <i>TIIIL</i> est proposée en alternance ou en parcours international et la spécialité <i>DOSI</i> a pour flux les établissements marocains, etc.</p> <p>Les modes de fonctionnement distincts des deux filières, Scientifique et Ingénierie, sont justifiés par des objectifs distincts, clairement affichés, et semblent efficaces. Cependant il est étrange de séparer si fortement les étudiants en M1 même si des passerelles existent ensuite entre spécialités. Cette découpe est arbitraire d'autant plus qu'elle correspond plutôt à un découpage du département porteur de la mention. La lisibilité de la mention s'en retrouve amoindrie.</p> <p>Ces différents cursus sont complémentaires même si l'ensemble est assez disparate. Ils semblent essentiellement répondre à des marchés locaux,</p>
---	---

	<p>comme les applications marines, ou à fort potentiel de croissance (voir l'étude FAFIEC (Fond d'Assurance Formation Ingénierie et Conseil) donnée en référence), comme l'internet des objets, ou à des partenariats avec des universités étrangères.</p> <p>Deux points à souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la spécialité recherche du master <i>SICLE</i>, cohabilitée avec Rennes 1 n'est pas présente dans le dossier, - le M1 <i>DOSI</i>, à destination du M2 du même nom dans la filière <i>TIIIL</i>, est effectué au Maroc.
<p>Environnement de la formation</p>	<p>La mention bénéficie des structures universitaires de l'UFR Sciences et Techniques de l'Université de Bretagne Occidentale (UBO), notamment à travers le département Informatique dont les membres sont rattachés au laboratoire Lab-STICC (UMR 6285). Un nombre conséquent d'écoles de la région Bretagne sont également associées par des interventions dans la formation.</p> <p>La position géographique de l'UBO, relativement isolée des autres sites universitaires, lui permet d'assurer un rôle d'université de proximité et, en conséquence, les spécialités s'appuient sur les entreprises présentes autour du Finistère, même s'il ne s'agit pas à proprement parler d'entreprises locales (Thales, IFREMER...). Les branches professionnelles sont également associées via les contrats de professionnalisation (Union des industries et des métiers de la métallurgie, Banque et Assurance, Service et conseil en informatique (SYNTEC) et Métiers du lait). Des efforts importants pour développer la mention ont été mis en place soit par des liens internationaux comme pour la spécialité <i>DOSI</i> ou le parcours international <i>TIIIL</i>, soit par une spécialisation portée par les thématiques propres au Finistère (<i>SIAM</i> pour la mer) ou encore par un secteur différenciant par rapport aux offres alentours (<i>LSE</i>). Le master <i>DOSI</i>, est un cas particulier et représentatif, puisqu'il s'effectue pour la 1^{ère} année au Maroc et la seconde année à l'UBO. Les entreprises associées sont liées au domaine de l'offshore et la branche professionnelle est la « Fédération des Technologies de l'Information des Télécommunications et de l'Offshoring du Maroc ».</p> <p>La concurrence académique régionale a été limitée par une construction de la mention en collaboration avec l'Université de Rennes 1. Les modalités de cette collaboration n'ont toutefois pas été détaillées dans le dossier.</p> <p>Le contexte scientifique et socioprofessionnel est donc favorable avec des liens forts établis avec le laboratoire ou les entreprises lors des stages, ou des interventions dans les enseignements.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est constituée, pour la majorité, d'enseignants-chercheurs de l'UFR Sciences et Techniques, mais aucune liste ne permet de s'en assurer. Les enseignants-chercheurs interviennent dans le pilotage au travers de responsabilités d'UE, de spécialités (pour le M1 et pour le M2) et de la mention. Les jurys sont organisés par spécialité et leur responsable est le président du jury. Des conseils de filière sont chargés du pilotage amont.</p> <p>Cette équipe est épaulée par des extérieurs qui interviennent sous forme de conférences mais aussi sous forme plus classique de cours magistraux, que cela soit dans les modules dans le cœur de métier ou dans des domaines transversaux. La part des interventions extérieures est importante pour une mention de master (entre 11 et 24 % selon la spécialité). Ces intervenants extérieurs participent aussi au pilotage de la formation via les réunions de préparation et les suivis des candidatures.</p> <p>Le pilotage de la formation est efficace, avec un bon équilibre entre académiques et professionnels, il répond bien aux besoins des différentes spécialités.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>L'UBO dispose d'un organisme d'insertion professionnelle « Cap'Avenir » dont une des missions est de contacter les diplômés et de dresser des statistiques d'insertion professionnelle. Il est regrettable que les chiffres bruts ne soient pas fournis. Les taux fournis sont en fait une compilation des données de l'organisme précédent et de celles collectées par les présidents de jurys, qui sont aussi les responsables de filières.</p> <p>Les effectifs annuels au niveau de la mention sont bons, autour de 75 en M1, et de 100 en M2. Dans les deux cas, ce nombre est en légère croissance. Chaque spécialité, considérée individuellement, a un effectif suffisant, toujours supérieur à 15 étudiants, si on excepte le parcours international qui concerne 4 étudiants par an.</p>

	<p>Pour la mention, le taux de réussite en M1 se situe autour de 80 % malgré la forte proportion d'étudiants Campus France qui sont de niveaux très variables. Cette analyse est corroborée par le taux de réussite en M2 qui augmente autour de 90 %.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle affiché, en incluant les étudiants poursuivant en doctorat, est bon car supérieur à 90 % en moyenne. Toutefois, les taux de réponse sont faibles et les enquêtes internes sont insuffisantes pour y remédier.</p> <p>Plus spécifiquement, la spécialité <i>LSE</i> affiche de très faibles taux de réussite sur les années 2011-2012 et 2012-2013 (autour de 30 %). Ce taux est à moduler par le faible effectif : une dizaine d'étudiants inscrits et beaucoup d'étudiants absents. Une correction a été apportée à l'effectif qui monte à partir de 2013 à plus de 20 et qui se répercute sur un meilleur taux de réussite, environ 80 %. L'insertion professionnelle est correcte (83 ou 100 %), mais les chiffres sont peu représentatifs du fait du faible nombre de répondants.</p> <p>La spécialité <i>SIAM</i> présente plus de stabilité sur les trois dernières années car les effectifs sont entre 16 et 25 avec des taux de réussite autour des 80 %. Le taux d'insertion est correct mais la faiblesse de l'échantillon limite leur portée.</p> <p>Les effectifs en spécialité <i>TIII</i> se stabilisent à 30 alternants depuis 2011. En fin d'études 55 % d'entre eux sont immédiatement en emploi dans leur entreprise d'accueil. Il est impossible de juger, au vu du manque de chiffres du dossier à ce sujet, du taux d'insertion professionnelle des autres diplômés.</p> <p>La spécialité <i>DOSI</i> se révèle particulière car elle a connu des effectifs de plus d'une trentaine d'étudiants avant 2012. Ces effectifs se sont ensuite réduits pour se stabiliser autour de la vingtaine d'étudiants. La raison principale invoquée est la conjoncture économique qui limite le nombre de stages que les entreprises partenaires peuvent proposer. Une raison secondaire sur les capacités de l'équipe pédagogique à délivrer une bonne formation pour un effectif trop important est aussi invoquée. Ici aussi, suite au stage, 66 % des étudiants sont en embauche dans la composante marocaine des entreprises. Aucun chiffre ne permet de juger du taux d'insertion des autres étudiants même s'il est bon selon le dossier.</p> <p>La poursuite en doctorat a concerné 16 étudiants sur les cinq dernières années soit environ 3 par an. Ce nombre paraît globalement faible, mais le nombre d'étudiants en M2 <i>LSE</i> ou <i>SIAM</i>, qui préparent plus spécifiquement à la recherche, se situe environ à 45 étudiants. Le taux de poursuite en doctorat monte alors à 7 %. Ce chiffre est à prendre avec précaution car les tableaux ne sont pas suffisamment renseignés sur ce point.</p> <p>Globalement, les chiffres fournis sont insuffisamment précis.</p>
--	--

<p>Place de la recherche</p>	<p>La recherche est globalement très bien représentée dans la formation puisque l'essentiel de l'équipe pédagogique est rattachée à l'unité mixte de recherche Lab-STICC, CNRS 6285, et qu'elle est complétée par des chercheurs issus d'autres laboratoires.</p> <p>Le positionnement des deux filières est toutefois distinct.</p> <p>La filière <i>SICLE</i> est davantage tournée vers la recherche, aussi bien par son contenu, ses stages, ses conférences, que par le nombre d'étudiants poursuivant en doctorat. Les étudiants sont initiés à la recherche dès le M1 par un Travail d'Enseignement et de Recherche (TER). Cette initiation est poursuivie en M2 dans les spécialités <i>LSE</i> et <i>SIAM</i> par des projets de recherche en lien direct avec les activités du laboratoire. De plus, des interventions de chercheurs extérieurs au laboratoire Lab-STIC sont proposées pour présenter leurs recherches et les étudiants participent à une ou deux conférences académiques.</p> <p>La filière <i>TIII</i> n'a pas ce type de dispositifs, mais elle est à visée professionnelle, en alternance, et ne propose qu'une poursuite en thèse en partenariat industriel (via les conventions CIFRE).</p> <p>Il est regrettable que, comme la spécialité <i>DOSI</i> ne concerne que le M2 pour les étudiants marocains, aucune sensibilisation à la recherche ne soit proposée.</p>
------------------------------	--

<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>Dans la formation, la professionnalisation prend la forme d'unités d'enseignements de préparation à la vie professionnelle ainsi que d'interventions de professionnels. La situation de la professionnalisation est inverse de celle de la recherche : le master <i>TIIIL</i> offre un panel complet d'outils d'aide à l'insertion professionnelle alors que cet aspect est plus en retrait dans le master <i>SICLE</i>.</p> <p>Toutefois, un socle commun de préparation à l'insertion professionnelle est assuré, notamment par l'UE « Préparation à la Vie Professionnelle » qui est mutualisée au niveau de l'UFR, et des intervenants du monde socioprofessionnels sont présents dans chaque spécialité. Un stage optionnel est également proposé dans l'UE de Mise en Pratique en M2.</p> <p>La professionnalisation constitue une part significative de la formation pour la spécialité <i>TIIIL</i> de part l'alternance en M2 et le stage en M1, et pour la spécialité <i>DOSI</i> grâce au partenariat avec les entreprises du dispositif « stage en France pré-embauche au Maroc. »</p> <p>La professionnalisation des spécialités <i>LSE</i> et <i>SIAM</i> est plus faible car elles sont à visée recherche ou professionnelle. Il faudrait cependant renforcer sa place avec des partenariats industriels pour les étudiants ne souhaitant pas poursuivre en doctorat.</p> <p>Seule la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) de la spécialité <i>DOSI</i> est fournie dans le dossier. Cette spécialité est lisible et les objectifs et les compétences y sont clairement présentés.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>La place des stages et projets est classique mais variable selon les spécialités. Les modalités d'évaluation sont, elles aussi, classiques.</p> <p>Le M1 propose des projets TER de cinq semaines en filière <i>SICLE</i> et un projet de mise en pratique de quatre semaines dans la spécialité <i>TIIIL</i>. Ces projets forment donc une partie importante de la première année.</p> <p>En M2, les spécialités <i>LSE</i> et <i>SIAM</i> proposent un projet de six à huit semaines alors que la spécialité <i>TIIIL</i> ne propose pas de projet, mais cela s'explique par l'alternance.</p> <p>Le dossier n'est pas très explicite sur les projets donnés aux étudiants pour juger de leur niveau et des compétences demandées. De même, les projets individuels (en <i>LSE</i> et en <i>SIAM</i>) ne développent malheureusement pas la gestion de projet et d'autres compétences transversales.</p> <p>Tout à fait classiquement, les stages sont obligatoires en M2 pour toutes les spécialités pour une durée de quatre à six mois. La spécialité <i>DOSI</i> se démarque des autres grâce au dispositif de coopération avec les entreprises partenaires qui permet aux étudiants de trouver un stage de M2 de six mois en France avec la perspective d'une pré-embauche au Maroc. Ce dispositif est nécessairement soumis aux capacités d'emploi des entreprises. Une augmentation du nombre d'entreprises partenaires permettrait de stabiliser le nombre de stages.</p> <p>La filière <i>TIIIL</i> en M1 contient aussi un stage obligatoire de trois mois minimum qui permet à 80 % des étudiants de trouver une entreprise pour la poursuite en alternance en M2. Il serait opportun de proposer un stage aussi en M1 pour les autres spécialités.</p> <p>La signature, et le suivi, des conventions se fait via une application (« Pstages ») mise en ligne par l'Université. Cependant, il n'est pas fait mention des modalités de suivi du stage. Ce point aurait dû être développé dans le dossier.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>L'international est sans conteste un point fort de la mention.</p> <p>Le département d'Informatique s'appuie sur les structures de l'UBO mais y ajoute de nombreux partenariats à l'international, principalement en Europe et au Maroc, mais également au Vietnam et au Québec. Ces partenariats concernent essentiellement l'équipe pédagogique mais peu les étudiants en mobilité sortante.</p> <p>Cette mobilité pourrait, dans le contexte favorable de ce master, être encore meilleure.</p> <p>La filière Ingénierie a su profiter des opportunités offertes par l'Union pour La Méditerranée (UpM) et du programme intergouvernemental France-Maroc FSP-ARESM « Fonds de Solidarité Prioritaire en Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur du Maroc » pour créer la spécialité <i>DOSI</i> dont le M1 s'effectue entièrement au Maroc et qui concerne des</p>

	<p>étudiants marocains. Il est dommage toutefois de se limiter aux 10 partenaires marocains.</p> <p>De même, le parcours international de la spécialité <i>TIII</i> permet de faciliter la mobilité des étudiants pour les études et/ou pour les stages à destination d'une douzaine d'établissements partenaires. Toutefois ce parcours n'est que rarement choisi, en moyenne 4 étudiants par an, les raisons avancées étant essentiellement d'ordre administratif.</p> <p>Des partenariats Erasmus+ ont été mis en place avec une dizaine d'établissements européens auxquels s'ajoutent des partenariats avec deux universités québécoises.</p> <p>Les spécialités <i>SIAM</i> et <i>LSE</i> ont pour leur part aussi développé des collaborations pour l'échange d'étudiants avec respectivement l'Université de Nouvelle-Calédonie et l'INPT de Rabat.</p> <p>Toutes ces possibilités offertes aux étudiants sont intéressantes, mais une étude plus approfondie de leurs utilisations effectives aurait été appréciée dans le dossier.</p> <p>Les langues constituent un enseignement transversal important (48 heures par semestre) avec pour objectif d'amener les étudiants de M1 au niveau B2 en Anglais. Selon le dossier, le nombre d'étudiants obtenant cette certification reste insuffisant.</p> <p>Une seconde langue, Espagnol ou Allemand, est proposée en fin de M1 et en M2 dans certains parcours. Ce choix nous semble discutable car tardif et, selon le dossier de mention, l'apprentissage est principalement effectué en laboratoire de langue, faute de moyens suffisants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Les étudiants de M1 proviennent aux deux tiers de licences d'informatique, majoritairement de la mention <i>Informatique</i> de la licence <i>Sciences, technologies, santé</i> (STS), mais aussi dans des proportions croissantes d'autres universités françaises (autour de 10 %). Le tiers restant est constitué d'étudiants étrangers via la procédure Campus France. Ce recours massif à Campus France risque de déstabiliser la formation à cause des grandes différences de niveaux des candidats et de la difficulté de juger de leur capacité à suivre le M1 de la mention. Des dispositifs de mise à niveau seraient à étudier pour effacer ces fluctuations de niveau, bien que leur mise en place soit rendue difficile par les arrivées en cours d'année des retardataires.</p> <p>En M2, la source principale d'étudiants, 58 % de la promotion, est le M1 de la filière correspondante. Viennent s'y ajouter 36 % d'étrangers et 5 % d'étudiants d'autres M1 d'universités françaises. Ici, la part importante d'étrangers est expliquée par la spécialité <i>DOSI</i> qui recrute dans les établissements marocains partenaires et la spécialité <i>LSE</i> qui a des accords avec l'INPT/Maroc.</p> <p>Les passerelles entre les deux filières et spécialités sont possibles, mais insuffisamment présentes. En effet, les passages doivent être justifiés et sont étudiés au cas par cas. Les raisons d'une telle étanchéité entre les spécialités ne sont pas données dans le dossier même si elles semblent expliquées par les spécificités de chaque parcours. Quoi qu'il en soit, ce dispositif est peu lisible pour les étudiants.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>L'enseignement est majoritairement en présentiel, à de rares exceptions.</p> <p>La formation continue est possible, bien que rare, dans toutes les spécialités du master ainsi que la validation des acquis de l'expérience (VAE) après constitution d'un dossier et examen par un jury.</p> <p>Les étudiants handicapés, sportifs peuvent obtenir des emplois du temps et des modalités d'examen adaptés.</p> <p>L'alternance en contrat de professionnalisation est systématique dans le parcours <i>TIII</i>. Elle n'est pas possible dans les autres spécialités.</p> <p>Le master bénéficie des ressources numériques mises en place au niveau de l'Université ou de l'UFR, notamment une pédagogie pour la licence <i>STS</i> qui propose des ressources aux étudiants n'ayant pas les prérequis. Du fait du domaine d'étude, des services ad-hoc spécifiques au département Informatique sont mis en place sous forme de wikis ou de suivi des étudiants de M1. Il s'agit d'outils désormais classiques, comme Moodle, mais il faut remarquer qu'ils sont complétés par des wikis et des serveurs dédiés mis à disposition par le département Informatique.</p> <p>Globalement, la place du numérique est bonne dans cette formation.</p>

<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités d'évaluation sont classiques et communes à l'UFR.</p> <p>On notera un certain mélange entre contrôle continu et examen final, mais dans des proportions peu détaillées.</p> <p>Le fonctionnement des jurys n'est pas détaillé dans le dossier.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Un classeur portfolio permettant le suivi de l'acquisition des compétences transversales est fourni aux étudiants de master, à l'exception de la spécialité <i>DOSI</i>. Étendu aux compétences métier, ce classeur pourrait être un outil mis à la disposition de l'ensemble des étudiants. Ce dispositif de suivi est basé sur le dispositif « En Hent » commun à l'UFR, complété pour prendre en compte les compétences informatiques par un outil dit « Suivi Personnel de Compétences ». Il serait profitable de fusionner les deux outils pour éviter la dispersion des efforts des étudiants comme du personnel.</p> <p>S'il ne s'agit pas encore d'un système dématérialisé, ce dispositif est un outil structurant pour l'étudiant qui est un élément très positif de cette formation.</p> <p>Le supplément au diplôme est absent du dossier et ne peut donc pas être analysé. Les compétences sont toutefois listées rapidement dans la fiche RNCP de la spécialité <i>DOSI</i>, seule à être fournie.</p>
<p>Suivi des diplômés</p>	<p>Le suivi des diplômés est assuré par l'Observatoire du Service d'orientation et d'insertion professionnelle de l'université (Cap'Avenir). Il est éventuellement complété par les enquêtes propres à chaque spécialité. Toutefois les résultats sont peu présents dans le dossier et les chiffres sont rarement analysables. De même, ces enquêtes incomplètes ne permettent pas d'en faire un outil dans le processus de gestion de la qualité. Il serait intéressant de systématiser les enquêtes tout en étoffant le pool de questions pour produire des statistiques utilisables dans le domaine de la mention (type d'entreprise, d'emploi, outils,...).</p> <p>Il est regrettable que le suivi des non diplômés ne soit pas effectué.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>	<p>Le conseil de perfectionnement joue son rôle en réalisant le bilan de la formation et en proposant des évolutions qui seront éventuellement validées par l'UFR. Cependant, il est à regretter qu'à une exception près, ce conseil ne comprenne pas de personnalités extérieures, y compris pour les formations professionnalisantes.</p> <p>L'évaluation des enseignements par les étudiants est effectuée au niveau de l'établissement sous forme de questionnaires en ligne. Toutefois, la forme de l'enquête et l'utilisation des résultats ne sont pas détaillées dans le dossier. Comme souvent, le taux de réponses, faible, limite l'intérêt de cette procédure.</p> <p>Le processus d'autoévaluation semble bien établi et solide. Il est commun à toutes les formations de l'Université. Les conclusions qui en sont tirées sont prises en comptes au niveau de l'établissement comme des spécialités.</p>

Observations de l'établissement

Brest, le 18 juillet 2016,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

Au Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

Direction des Etudes et de la Vie Etudiante

AM/KB/2016/n°

Affaire suivie par
Kristen Bosser

Téléphone
02.98.01.60.19

Fax
02.98.01.60.01

Mél.
directrice.deve@univ-brest.fr

Objet : Retour sur les rapports d'évaluation de l'offre de formation « 2012-2016 »

L'université de Bretagne Occidentale remercie le HCERES et l'ensemble des évaluateurs pour le travail qu'ils ont réalisé. Les remarques et recommandations seront d'une aide précieuse dans le cadre de la mise en œuvre de la future offre de formation de notre établissement.

L'évaluation de cette formation n'appelle pas de commentaire.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération la plus distinguée.

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président formation tout au long de la vie en charge de la CFVU,



Abdeslam MAMOUNE

Au :

Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur

**2 rue Albert Einstein
75013 PARIS**